



AVIS PUBLIC

AUTORISATION DE DÉMOLITION

ADRESSE : 101 CHEMIN MILTIMORE (LOT 3 521 036 CADASTRE DU QUÉBEC)

AVIS PUBLIC il est par les présentes donné aux personnes et organismes intéressés :

QUE le comité de démolition a **autorisé** la démolition du bâtiment situé au 101 chemin Miltimore lot 3 521 036 du cadastre du Québec), en vertu du *Règlement relatif à la démolition d'immeubles (numéro 2023-04)*.

QUE toute personne souhaitant faire réviser cette décision doit, dans un délai de **trente (30) jours** suivant la décision du comité, soit **au plus tard le 17 aout 2025**, faire connaître sa demande de révision motivée par écrit au greffier de la municipalité de Brigham, **Me Pierre Lefebvre**. Cette demande de révision peut être déposée en personne à l'hôtel de ville, situé au 118, avenue des Cèdres à Brigham, ou envoyée par courriel à dg@brigham.ca.

Donné à Brigham, ce 18^e jour de juillet de l'an 2025.

Pierre Lefebvre
Directeur général et greffier-trésorier